

La filière lait biologique française à l'heure du changement d'échelle

BARON B., PAVIE J. (1), EXPERTON C. (2)

(1) Institut de l'Élevage, MNE 149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12

(2) ITAB – MNE 149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12

RESUME

L'agriculture biologique constitue un mode de production mais aussi un segment de marché créateur de valeur répondant aux nouvelles attentes sociétales. En France et plus largement en Europe, le secteur connaît une forte croissance ces dernières années. La production de lait biologique a suivi ce mouvement, passant de 1 à 4% de la collecte nationale de lait de vache l'espace de 10 ans au travers de deux grandes vagues de conversion. Lors de la dernière vague initiée en 2015 et qui semble parvenue à maturité en 2019, au-delà des seules exploitations converties, le paysage de la filière dans son ensemble a lui aussi considérablement évolué : de nouveaux transformateurs ont fait leur apparition tout récemment sur ce marché des produits laitiers biologiques qui aurait dépassé le milliard d'euros en 2018 contre 400 millions seulement dix ans auparavant. Réalisée dans le cadre du projet CASDAR RESILAIT « *Résilience des systèmes laitiers biologiques ; optimisation des facteurs de compétitivité et mise au point de systèmes plus efficaces dans la gestion des risques à venir* », la présente étude vise à dresser un état des lieux de la filière lait bio, en retraçant son historique depuis le début des années 90 jusqu'à ses évolutions les plus récentes. Elle propose notamment un focus spécifique sur la vague de conversions 2015-2019 : géographie des conversions, stratégies et jeu d'acteurs entre opérateurs de collecte et transformation, analyse des forces et faiblesses de la filière mais aussi des opportunités et menaces qui pèsent sur elle. Dans les années à venir, et face à une demande qui reste ferme, la filière lait bio pourrait faire face à de nouveaux défis. Au-delà de la nécessaire préservation de la valeur pour assurer une juste rémunération des producteurs, le renouvellement des générations et le maintien de la crédibilité du label malgré la tentation d'une segmentation font partie de ces enjeux.

French organic dairy sector faces a change of scale

BARON B., PAVIE J. (1) EXPERTON C. (2)

(1) Institut de l'Élevage, MNE 149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12

(2) ITAB – MNE 149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12

SUMMARY

Organic farming is a type of agricultural production but also a dynamic market sector which brings added value and responds to new societal expectations. In France and across Europe, the sector has experienced strong growth for a number of years. Organic dairy production is part of this trend and has risen from 1% to 4% of French cow milk deliveries in only 10 years, through two waves of massive reconversion of conventional dairy farms. During the last wave that started in 2015 and seems to have reached maturity in 2019, the whole dairy sector has transformed significantly: new operators have invested in the market which surpassed the symbolic one billion euro mark in 2018 compared to 400 million euros ten years before. As a part of the "RESILAIT project: Resilience of Organic Dairy Systems; optimization of competitive factors and development of more efficient systems in future risk management", the current study aims at establishing a complete picture of the organic dairy sector, retracing its history from the very beginning in the early 90s through to its recent developments. It proposes a specific focus on the "wave of reconversions" from 2015 to 2019: geography of the reconversions, strategies developed by milk collectors and dairy processors, analysis of the strengths and weaknesses of the sector but also the opportunities and threats that it faces. In the coming years, demand should remain firm but the sector will probably face new challenges. Beyond the necessity to preserve value in order to guaranty a fair price payed to producers, the generational renewal and the maintaining of the credibility of the organic label in spite of the temptation to segment appear to be key issues.

INTRODUCTION

Pratiquée de longue date par certains éleveurs, la production de lait de vache biologique n'a commencé à se structurer en filière qu'au début des années 1990. Longtemps restée confidentielle, c'est au cours de la dernière décennie qu'elle a connu un véritable envol : d'un niveau stable, à 1% de la collecte laitière nationale entre 2003 et 2008, elle a dépassé la barre des 4% en 2019. Cette mutation s'est opérée par à-coups, au travers de deux vagues de conversions massives entrecoupées d'une période d'accalmie.

La première de ces vagues a eu lieu à la fin des années 2000/ début 2010, à la suite de la crise laitière européenne survenue fin 2009 qui avait vu les prix du lait conventionnel

se dégrader fortement. De 2013 à 2015, alors que la filière renouait avec des prix élevés, un certain relâchement des conversions a été observé avec une relative stabilité des effectifs de livreurs de lait biologique aux environs de 2100 exploitations. La seconde vague de conversion a été initiée courant 2015, à la suite d'une nouvelle crise du lait conventionnel. Elle a conduit à un véritable changement d'échelle de la filière dont le nombre de livreurs a fortement augmenté pour passer les 3500 en mai 2019.

En un peu plus de 10 ans, et tandis que la restructuration de la filière laitière dans son ensemble s'est poursuivie avec une diminution du nombre d'exploitations laitières de l'ordre 4% chaque année (Perrot et al., 2018), la part des exploitations livrant du lait de vache biologique a elle quasiment été

multipliée par 5 (de 1,4% des exploitations laitières en 2008 à plus de 7% des exploitations début 2020). Pour quelques milliers d'exploitations laitières conventionnelles, la conversion à l'agriculture biologique est apparue comme une redéfinition de leur structure sur les plans agronomiques et zootechniques. Elle permet de répondre à un marché dynamique qui a relativement bien passé les crises vécues par une filière conventionnelle exposée à la volatilité des cours mondiaux des matières premières laitières.

Au-delà des exploitations, le paysage de la filière dans son ensemble a lui aussi considérablement évolué au cours de la décennie. Le marché des produits laitiers biologiques, de plus en plus convoité, a ainsi dépassé le milliard d'euros en 2018 contre à peine 400 millions dix ans auparavant.

Par cette étude, le projet Casdar « RESILAIT : Résilience des systèmes laitiers biologiques ; optimisation des facteurs de compétitivité et mise au point de systèmes plus efficaces dans la gestion des risques à venir » a cherché à dresser un état des lieux de la filière lait bio et caractériser ses dynamiques récentes, notamment à la suite de la vague 2015-2019, afin d'adapter au mieux l'accompagnement des futures conversions à l'avenir. A noter que les filières laitières petits ruminants, nettement plus confidentielles en termes de volume, ont aussi été abordées. Le présent article ne les détaillera pas.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES PUBLIQUES DISPONIBLES

L'essentiel des données quantitatives présentées dans cette étude sont issues des diverses sources disponibles au plan national. En premier lieu, les données de l'Agence Bio ont été largement mobilisées pour traiter de l'agriculture biologique française dans son ensemble et resituer la filière laitière au sein de cette agriculture. Elles ont également permis de discuter de l'évolution du nombre de fermes certifiées et du cheptel (notamment avec un travail de croisement des données Agence Bio avec la BDNI), mais aussi les données relatives à la consommation de produits biologiques.

L'enquête annuelle laitière du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et l'enquête mensuelle laitière de FranceAgriMer, autres sources de données plus spécifiques à la filière laitière ont été exploitées. Elles permettent d'approcher plus spécifiquement

2. RESULTATS

2.1. UNE EVOLUTION PAR A-COUPS CARACTERISTIQUE DE LA FILIERE

Depuis la naissance du 1^{er} cahier des charges européen de l'agriculture biologique en 1991, la production lait de vache biologique française s'est considérablement développée. Alors qu'elle ne regroupait que quelques centaines d'exploitations en 1998, elle en regroupe aujourd'hui près de 4 000. Cette évolution s'est dessinée au travers de trois vagues de conversion entrecoupées de période de relative accalmie. La première vague correspond à l'émergence de la filière à l'orée des années 2000. Jusqu'alors relativement confidentielle et plutôt le fait de producteurs en transformation fermière, la production bio est boostée par la création des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) et commence à trouver un écho auprès d'un public averti suite aux crises sanitaires connues par les filières bovines, et notamment les crises de la vache folle. Plusieurs entreprises laitières développent alors la collecte et transformation de lait biologique (voir paragraphe 2.3). La dynamique de conversion marque le pas à partir de 2002, conséquence de l'abandon des CTE. La collecte oscille alors pendant le reste de la décennie aux environs de 200 à 250 millions de litre, soit 1% de la collecte laitière nationale. A la suite de la crise

le cas des élevages livreurs qui constituent une grande majorité des éleveurs bovins lait certifiés et correspondent également à l'approche de la production laitière biologique organisée en filière, c'est-à-dire s'insérant dans une chaîne de valeur qui se structure au travers de différents maillons : producteurs, transformateurs, distributeurs, etc. Ces enquêtes permettent de plus d'approcher les fabrications de produits laitiers biologiques. Les panels Kantar (consommateur) et IRi (distributeur) ont également été utilisés.

Enfin, une attention particulière a été portée aux données publiques communiquées par les entreprises du secteur, que ce soit sur leur site internet ou au travers d'une large revue de presse professionnelle nationale et régionale.

1.2. ENTRETIENS AVEC LES OPERATEURS

Des entretiens libres auprès de 22 opérateurs des filières laitières, impliqués plus ou moins directement sur le segment du lait biologique, sont venus compléter les données quantitatives existantes. Ces entretiens ont été réalisés pour l'essentiel par téléphone. Le questionnement visait d'une part à mieux connaître le positionnement de leur structure au sein de la filière, en remontant à ses premiers pas dans le secteur, jusqu'aux annonces les plus récentes et les ambitions de développement pour les années à venir. D'autre part, ces opérateurs étaient invités à développer leur vision de la filière en développant ce qu'ils considèrent comme les forces et faiblesses de celle-ci, mais aussi les opportunités et menaces auxquelles elle pourrait être confrontée.

Parmi les opérateurs interrogés se trouvaient également des représentants de divers collèges de l'interprofession ou encore d'Organisations de Producteurs (OP commerciales ou non-commerciales, FNAB...). Pour certaines entreprises dont la présence sur le segment est très limitée, l'idée était de comprendre quelles en étaient les raisons et comment fonctionnaient-ils lorsqu'un producteur faisait part d'un désir de convertir son exploitation. Les entretiens s'échelonnaient entre 45 minutes et 1h30 selon les interlocuteurs. Le choix d'un format relativement libre permettait de s'adapter au mieux aux spécificités de l'opérateur.

A noter que les interlocuteurs interrogés directement impliqués dans la collecte (1^{er} maillon essentiel dans la notion de structuration de la filière) regroupent environ 90% de la collecte nationale de lait biologique, ce qui offre donc un niveau de lecture de la filière très satisfaisant.

traversée par la filière laitière conventionnelle de 2009 et tandis que les prix du lait bio se maintenaient, une vague de conversion voit le jour.

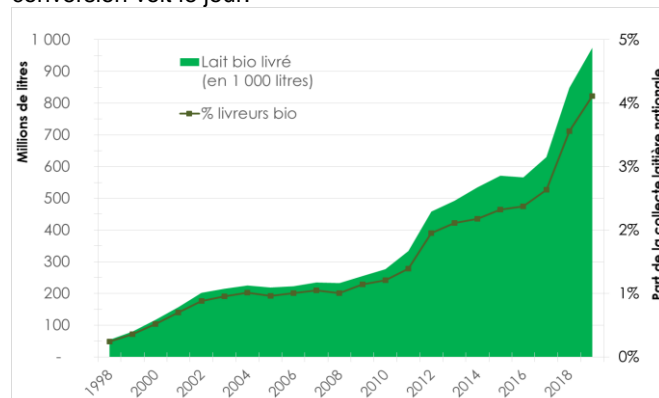


Figure 1 Evolution de la collecte de lait biologique et de sa part dans la collecte laitière nationale (RESILAIT / GEB – Institut de l'Élevage d'après Enquêtes Annuelles Laitières)

Fin 2012, après deux années de croissance annuelle à deux chiffres, la collecte approche les 460 millions de litres. Elle renoue avec des croissances plus modérées avec des effectifs de livreurs relativement stables (aux environs de 2100) à partir de 2013 et jusque 2016, année où elle va même refluer sous l'effet de conditions climatiques difficiles. Mais en 2015 et 2016, la filière laitière conventionnelle se trouvait de nouveau plongé dans la crise, ce qui a conduit à une troisième vague de conversion qui s'est répercutée sur la collecte de lait biologique entre 2017 et 2019 (avec une croissance de +35% en 2018 /2017 !).

Il est intéressant de signaler que la dernière vague de conversion a vu s'opérer un développement important de la production laitière biologique sur les départements du Massif central alors que les vagues précédentes avaient plutôt concerné le Grand Ouest.

2.2. DES FERMES BIOLOGIQUES DE PLUS FAIBLE DIMENSION

Si un peu plus de 7% des exploitations laitières françaises livrant du lait de vache en 2019 suivent le cahier des charges de l'agriculture biologique, les volumes associés ne pèsent que pour 4% de la collecte laitière nationale. Le cheptel moyen est de 56 vaches laitières contre 67 sur les fermes laitières conventionnelles et la part des grands troupeaux y est bien inférieure, même si les élevages de 100 vaches et plus existent aussi en bio. Le profil moyen est aussi plus herbager et le recours à des races à moindre productivité plus fréquent. En 2019, avec près de 280 000 litres livrés sur l'année, la ferme bio moyenne livrait 200 000 litres de moins que son équivalente conventionnelle. Cet écart n'a cessé de s'agrandir ces dernières années malgré le développement du volume moyen livré par les fermes laitières biologiques (+18% entre 2013 et 2019 ; l'écart de production moyenne n'était alors que de 120 000 litres).

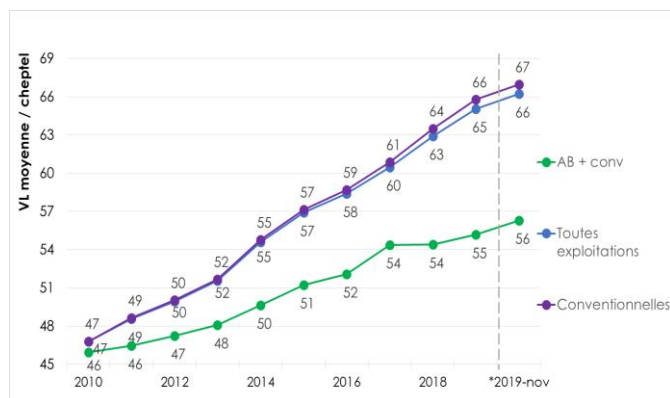


Figure 2 Evolution du cheptel moyen selon le mode de production chez les détenteurs de plus de 10 vaches laitières (RESILAIT / GEB – Institut de l'Élevage d'après Agence Bio et BDNI)

La dernière vague de conversions a pu contribuer à l'accroissement de cette différence entre exploitations biologiques et conventionnelles. En effet, fortement représentées dans les conversions récentes avec une hausse de plus de 400 exploitations entre 2015 et 2019, les exploitations biologiques des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie n'ont livré que 216 000 litres et 255 000 litres en moyenne sur 2019. Ce chiffre est bien en-deçà de celui des exploitations certifiées de la région Pays de la Loire (325 000 litres en moyenne) dont le nombre de points de collecte supplémentaires sur la même période n'a augmenté que de l'ordre de 200 unités.

2.3. UNE STRUCTURATION DE L'AVAL QUI DIFFERE DU MODELE CONVENTIONNEL

La collecte de lait biologique est relativement concentrée. Une petite dizaine d'opérateurs réalise 90% du total national

et le podium concentre à lui seul près des 2/3 des volumes. Si les deux plus gros industriels laitiers nationaux que sont le privé Lactalis et la coopérative Sodiaal sont présents sur ce segment et y occupent un poids peu ou prou similaire à celui occupé dans l'ensemble de la collecte nationale (aux environs de 40% du total à eux deux), ils se trouvent relégués aux 2ème et 3ème places de la collecte biologique, devancés par le groupement de producteurs Biolait. Présent dès la naissance de la filière au début des années 1990, ce dernier n'opère que sur la collecte de lait certifié sur les exploitations qui le constituent. Il ne dispose pas de site de transformation propre. Avec un peu moins de 300 millions de litres collectés en 2019 (environ 30% du total national) auprès de 1300 fermes réparties sur 74 départements, il s'agit du seul opérateur à collecter sur presque toutes les régions françaises. Biolait s'appuie sur un portefeuille client comptant une centaine d'entreprises. Parmi celles-ci, on retrouve des petites fromageries artisanales mais aussi un certain nombre de majors de la transformation laitière comme Danone ou Bel, voire même la chaîne de restauration McDonald's. Ces trois entreprises ont d'ailleurs communiqué sur leur approvisionnement auprès de Biolait. Par ailleurs, le groupement est aussi engagé dans un certain nombre d'accords tripartites auprès de distributeurs comme Biocoop, Système U ou encore Auchan. Ces accords mettent en avant une volonté de transparence entre les différents maillons de la filière et un juste retour aux producteurs. Ils démontrent aussi que les distributeurs restent impliqués dans la proposition d'une offre en produits biologiques différenciés pour faire face à l'arrivée de nouveaux produits sous marques nationales.

Jusqu'à cette dernière vague de conversion, il est en effet intéressant de souligner l'importance des distributeurs dans le développement de l'offre de produits laitiers biologiques. Qu'il s'agisse de magasins spécialisés ou d'enseignes généralistes de la grande distribution (canal largement privilégié pour les achats de produits laitiers biologiques), c'est bien souvent via les marques distributeurs que les consommateurs ont accédé aux produits laitiers biologiques. La dernière vague de conversion a quelque peu changé la donne avec l'arrivée de nouveaux opérateurs, y compris de major de la production laitière conventionnelle qui avait jusque-là délaissé le marché biologique.

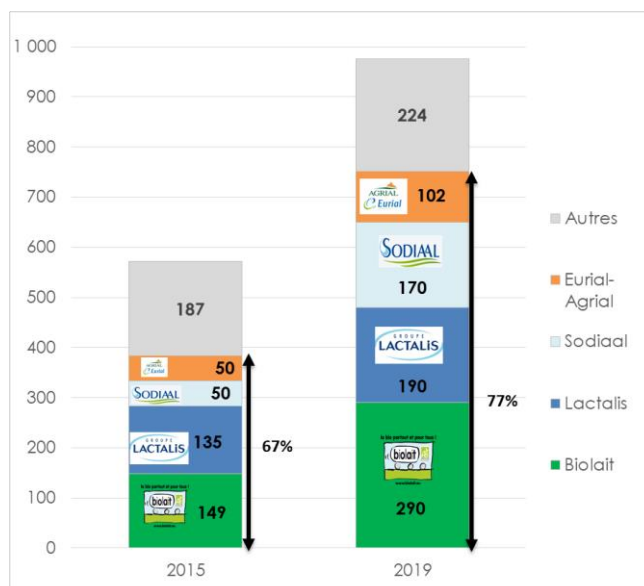


Figure 3 Répartition de la collecte française de lait biologique entre les principaux opérateurs (RESILAIT / GEB – Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer et données publiques des entreprises)

2.4. UN MIX-PRODUIT RELATIVEMENT BASIQUE

Avec une volumétrie et un nombre d'opérateurs encore assez restreint jusqu'alors et un débouché très largement dominé par les achats des ménages, le mix-produit de la filière lait de vache biologique repose de façon importante sur des produits de grande consommation relativement basiques. Laits liquides, beurre, crème et ultrafrais biologiques occupent ainsi des places assez remarquables dans les rayons de leur segment. Le lait liquide conditionné constitue ainsi de longue date le pilier du développement de la filière, à l'identique de la situation européenne (Blanc, 2018). Produit rattaché à l'enfance, il a su trouver sa place dans les habitudes d'achats des français et occupe des parts de marché supérieures à 10%. Il continue d'en gagner activement sur un segment qui souffre cependant d'une certaine désaffection ces dernières années. Plus du quart de la matière utile laitière biologique collectée y trouve un débouché contre moins de 10% de l'ensemble de la matière laitière collectée au plan national. Aux côtés de cette tête de proue que sont les laits liquides, le beurre, les crèmes et les ultra-frais bénéficient d'une dynamique très marquée ces derniers temps avec des croissances oscillant autour de 20% d'une année sur l'autre. En revanche, les fabrications de fromages biologiques restent limitées et n'absorbent que 10% de la matière utile laitière biologique collectée contre plus du tiers sur l'ensemble du lait collecté au plan national.

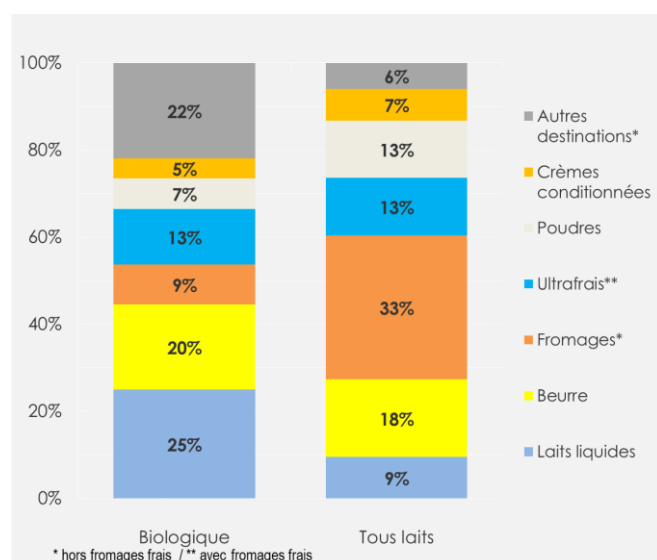


Figure 4 Comparaison du mix-produit de la filière lait bio par rapport à la filière laitière nationale (RESILAIT / GEB – Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer)

3. DISCUSSION

3.1. LA GESTION DES VOLUMES : LE CASSE-TÊTE DE LA FILIÈRE

L'évolution par à-coups développée dans le paragraphe 2.1 apparaît comme une caractéristique majeure du développement de la filière laitière biologique. Pour certains opérateurs enquêtés, cette évolution rend d'autant plus complexe la structuration de la filière. Alors que la consommation connaît une croissance relativement régulière, la production semble évoluer au gré des crises de la filière conventionnelle. Avec un délai de conversion allant de 18 mois à 24 mois, l'adaptation de l'offre à la demande nécessite une anticipation qui ne trouve pas toujours d'écho auprès des producteurs conventionnels lorsque les écarts de prix entre lait bio et lait conventionnel sont inférieurs à 100 euros /1000 litres. Tandis que certains opérateurs déplorent le fait que la filière lait bio n'évolue qu'en répercussion aux crises du lait conventionnel, d'autres évoquent une « équation laitière » particulièrement difficile à résoudre. Si le lait bio manque à certaines périodes, la digestion des vagues de conversion

s'accompagne elle d'un risque de déclassement du lait biologique vers les circuits conventionnels plus importants, occasionnant alors un manque à gagner. Ce risque est d'autant plus dommageable pour un opérateur s'il est spécialisé sur le segment bio.

Dans le cas du groupement de producteur Biolait, de par son activité limitée à la collecte du lait uniquement, le groupement de producteurs a mis en place des dispositifs spécifiques de régulation des volumes afin de limiter le risque d'excédents qui ne pourraient être écoulés sur le marché biologique et contribueraient à une dégradation du prix moyen payé aux producteurs. Ce dispositif a notamment été activé sur les 2^{èmes} trimestres 2019 et 2020. A cette période, le déclassement est le plus élevé pour la filière du fait du pic de collecte occasionné par la mise à l'herbe des troupeaux. Aussi, n'assurant aucune transformation, cet opérateur a tout intérêt à limiter au maximum un déclassement qui se répercuterait inévitablement sur le prix payé aux producteurs. Plus globalement, alors que la demande en produits biologiques ne faiblit pas, le surplus de production accueilli par la filière depuis 2017 devrait rapidement être absorbé par le marché. Aussi, alors que la restructuration se poursuit sur les fermes conventionnelles, le réservoir de producteurs convertissables à l'avenir semble s'étioler de plus en plus. La filière pourrait miser sur les capacités d'agrandissement des fermes déjà en bio, mais cette stratégie peut en certains cas se confronter à la capacité à respecter le cahier des charges. La question du renouvellement des générations apparaît donc d'autant plus cruciale sur les fermes laitières biologiques.

3.2. VERS UNE SEGMENTATION DE LA BIO ?

Avec le renforcement des attentes sociétales vis-à-vis de l'agriculture et la multiplication des démarches de différenciation observées sur le lait conventionnel (lait de pâturage, de foin, sans OGM, assurant une juste rémunération aux producteurs, etc.), de nombreux opérateurs de la filière laitière biologique sont tentés d'adopter eux aussi des démarches de différenciation afin de maintenir des garanties au consommateur perçues comme supérieures à celles du conventionnel. Cette stratégie est d'autant plus renforcée par l'arrivée de nouvelles références dans les rayons qui incite à se démarquer en allant au-delà du simple cahier des charges de l'agriculture biologique par exemple. Difficilement envisageable par le passé du fait des volumes encore confidentiels et de la nécessité de faire reconnaître le label « agriculture biologique » avant tout, la volumétrie désormais supérieure au milliard de litres ouvre le champ des possibles. S'ils perçoivent des intérêts pour le développement de leur propre marque, la plupart des opérateurs s'accordent toutefois sur le fait qu'il est essentiel de maintenir une crédibilité au socle commun qu'est le cahier des charges. Ces éléments de différenciation ne doivent pas non plus alourdir des coûts de production qui restent plus élevés que ceux du lait conventionnel et freinerait d'autant plus les conversions pourtant nécessaires pour répondre à la dynamique du marché intérieur. Par ailleurs, un marché de la bio à deux vitesses pourrait ouvrir la porte à des produits laitiers biologiques importés depuis certains voisins européens.

3.2. LA COMPLEXIFICATION DU MIX-PRODUIT, UN IMPÉRATIF ?

Le mix-produit relativement basique de la filière laitière biologique diffère fortement du mix-produit du lait conventionnel comme nous l'avons développé précédemment (voir 2.4). Celui-ci contribue à valoriser préférentiellement la matière grasse. Du fait des volumes encore relativement réduits qui induiraient des coûts de séchage élevés, une part non négligeable de la matière protéique biologique est en revanche déclassée et rejoint les circuits conventionnels. Il s'agit là d'un déclassement partiel de la matière laitière biologique et non d'un déclassement en

citerne entière (risque qui est lui présent sur la période printanière essentiellement). D'après les estimations réalisées par FranceAgriMer et l'Institut de l'Elevage, jusqu'à 1/3 de la matière protéique aurait été déclassée en 2019 tandis que le déclassement de matière grasse serait lui bien inférieur, de l'ordre de 5 à 10%.

Les arrivées récentes d'entreprises (pour certaines de grande dimension) positionnées sur le segment fromager pourraient aider à rétablir un meilleur équilibre matière pour la filière en valorisant plus de matière protéique, mais la situation pourrait alors se tendre sur la matière grasse, également consommée par ces fabrications fromagères. Le développement de certains marchés à l'export, et notamment vers la Chine apparaît comme une opportunité pour certains opérateurs, mais elle a jusqu'alors peiné à se concrétiser.

CONCLUSION

La filière lait bio vient de dépasser le milliard de litres (courant mars 2020) et se trouve dans une nouvelle phase de digestion suite à la vague de conversion qu'elle a connue à partir de la crise du lait conventionnel de 2015-2016. Ce développement a vu l'offre repasser au-dessus de la demande et conduit certains opérateurs à adopter des mesures de régulation de la production. La difficile synchronisation de l'offre avec la demande de produits laitiers biologiques se double d'un relatif déséquilibre matière avec une certaine complexité à valoriser la matière protéique collectée en comparaison de la matière grasse. La complexification du mix-produit pour parvenir à une meilleure utilisation de la matière laitière produite et limitant le déclassement partiel sur des marchés conventionnels apparaît comme l'un des défis à relever pour la filière. Par ailleurs, l'adoption d'éléments de différenciation entre opérateurs tout en maintenant la crédibilité du socle commun apparaît tout autant comme une question qui ne doit pas être négligée par les opérateurs. Dans un avenir proche, le risque est désormais de manquer de lait biologique (ou plus spécifiquement de matière grasse laitière biologique). Aussi, la filière ne peut négliger la question du renouvellement des générations. Si elle a évolué à contre-courant de la restructuration laitière globale jusqu'à maintenant, elle pourrait devoir composer avec un nombre d'exploitations en baisse à l'avenir.

Cette étude menée par l'ITAB et l'Institut de l'Elevage a été soutenue par le CASDAR – Ministère de l'Agriculture. Nous tenons à remercier les opérateurs enquêtés pour le temps qu'ils nous ont accordé et la transparence dont ils ont fait part ainsi que l'ensemble des partenaires du projet RESILAIT qui ont contribué à affiner l'analyse lors des diverses présentations d'avancée de l'étude qui leur ont été faites : Agrobio35, CAB Pays de la Loire, Chambre d'agriculture de la Drome, Chambre d'agriculture de l'Aveyron, Pôle AB Massif Central, AVEM, CERFRANCE, EILYPS (OCEL 35), APABA, Agrobio Poitou-Charentes, EPLEFPA de Coutances (50), CFPPA Saint-Genest Malifaux (42), CFPPA de Saint Affrique (12), INRA Toulouse (UMR Agir), Fédération Nationale de l'Agriculture biologique (FNAB), Réseau Formabio, Agence BIO, CNIEL, INRA Mirecourt, Civam Haut-Bocage, APCA, Fédération Régionale des Agriculteurs biologiques de Bretagne (FRAB).

Agence BIO, 2019, Chiffres de la bio en France

Blanc M., Experton C., Pavie J., 2018. Quelle dynamique de la production de lait biologique en Europe ?, 5p

GEB – Institut de l'Elevage, 2020, Les filières laitières biologiques françaises, Dossier Economie de l'Elevage n°508, 29p

Perrot C., Le Doare C., Depeyrot J.-N., 2018. Exploitations laitières françaises : une diversité en mouvement, 5p